

Hommage CHRISTIANE PUECH - ORLIAC, fondatrice de la CNMEP

Christiane Orliac est née à ESPALION le 8 février 1944 dans une famille modeste, elle va dès l'enfance décider d'enseigner, de transmettre aux jeunes non seulement son savoir mais aussi et surtout une «**éducation à la citoyenneté**».

Après des études à Espalion où résidaient ses parents qui tenaient une petite entreprise de transport, elle obtient ensuite un **Bac Philo à Millau**.

A 17 ans, elle intègre une classe préparatoire dans un lycée Montpelliérain : à l'issue de sa première semaine, ne supportant pas l'esprit de compétition «prépa» de l'époque, elle s'en va. Elle est recrutée, un peu par hasard, dans un lycée privé. Bien que n'ayant pas encore tout à fait l'âge légal pour enseigner, on lui confie une classe de lettres classiques où elle donne notamment des cours de français.

Elle s'inscrit parallèlement à l'Université où elle obtiendra une maîtrise «**Histoire et Géographie**» en 1964¹

En 1964, son mari est nommé à MACON, ville où un Collège privé sous contrat, le collège OZANAM, fait appel à Christiane pour remplacer un professeur.

Elle y enseigne les lettres classiques. Pour la petite histoire, **seule femme enseignante dans ce collège, il lui est interdit de participer aux conseils de classes...**Quelques mois plus tard, **1968** viendra faire évoluer tout ça...

En 1967 des recherches d'emploi à Rodez, vont lui permettre d'intégrer **le lycée Jeanne d'Arc**, où elle enseignera l'Histoire, mais aussi le Français et le Latin...

«Un irrésistible besoin d'éveiller les consciences»

Avec lucidité, elle s'est efforcée d'éveiller la conscience des jeunes en mettant en exergue «le vrai visage de la citoyenneté lié à une attitude constructive et réfléchie dans un monde en perte de repères». Elle a donc ouvert ses classes en y accueillant des intervenants extérieurs venus parler de leur profession et de leur parcours.

*Son attitude généreuse a traduit une volonté de dépassement et l'a autorisée à proposer à sa direction des moyens efficaces face à une **exigence l'ayant toujours guidée** : «Comment ouvrir les lycéens à l'actualité, à la citoyenneté, avec si possible une prise en compte de l'**Histoire**, connaissance indispensable pour comprendre le présent et envisager l'avenir»²*

Elle fait intervenir dans son lycée, ou hors de son lycée, des personnalités locales ou nationales et parvient à convaincre **Francis CABREL**, alors conseiller municipal, de recevoir à Astaffort, deux de ses classes à qui il fit un véritable cours **d'instruction civique** au lendemain du 1^o tour de l'élection présidentielle de 2002³...

Mais l'un des moments forts de son métier de professeur restera la venue en novembre 1998 devant les élèves de son lycée, puis en soirée, devant les élèves de tous les lycées de Rodez (privés et publics), **de la grande Résistante Lucie AUBRAC** qui témoignera de son parcours d'enseignante (elle était professeur d'Histoire), puis de **ses engagements durant la seconde guerre mondiale**. Ce faisant, Lucie AUBRAC donnera une **grande leçon de civisme et de citoyenneté** aux centaines de jeunes présents ce soir-là dans la salle...

Autre méthode fort appréciée de ses élèves, Christiane a organisé, avec des collègues enseignants et des lycéens, des «**Cafés actu**» préparés par des enseignants et élèves volontaires, avec travail d'analyse, de synthèse et choix des intervenants. Ces «**Cafés actu**» ont favorisé la prise de parole en public, la conduite d'une réunion et l'attitude à adopter face à toute situation, qualités sans nul doute nécessaires aux jeunes dans la vie.

1 Elle a eu Emmanuel LEROY-LADURIE, à présent Professeur au Collège de France, comme Enseignant à l'Université de Montpellier

2 Extrait d'une interview de Christiane parue dans un magazine local en 2005

3 Second tour qui opposa Jacques CHIRAC à Jean-Marie LE PEN

*«Qu'il s'agisse de la place des femmes dans la société, de la violence chez les jeunes, des sans-papiers, de la mondialisation, les sujets étudiés ont toujours été en prise directe avec **l'actualité**. Les résultats se sont révélés positifs pour la plupart des élèves...»*

Son dernier grand combat, elle l'a livré, aidée au démarrage par quelques collègues enseignants, avec la création **fin 2002** d'une **association nationale** dont elle fut présidente durant six ans : **«La Coordination nationale des Maîtres de l'Enseignement Privé»**. Depuis la coordination s'est fédérée en syndicat autonome **CNMEP**.

Cette coordination a été créée pour corriger l'injustice liée à **l'inégalité de retraite entre enseignants du public et du privé**.

Avec la création d'un site web, cette COORDINATION s'est développée rapidement à travers la France et c'est grâce à la détermination des membres de son Bureau, à leur réactivité et à leur disponibilité, qu'une **loi – portée par le député de l'Aveyron Yves CENSI** - a été adoptée à **l'unanimité** par l'Assemblée Nationale le **8 décembre 2004 dite Loi Censi**, portant amélioration de la retraite des maîtres du privé.

Pour terminer voici l'extrait d'une lettre que M. Philippe DELORME, Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, vient d'envoyer à Gérard ORLIAC au sujet de l'action de Christiane ⁴ :

«Les personnes qui ont vécu cette époque m'ont témoigné de l'engagement exceptionnel de votre épouse au service du bien commun. Les enseignants de l'Enseignement Catholique lui doivent beaucoup. Au nom de notre institution je veux vous témoigner une fois encore notre immense reconnaissance»
